



## COMMUNIQUÉ N° 10/ADM/CIPM/FR/2024

*Portant attribution de la lettre commande n° 03/LC/FR/CIPM/2024 du dossier d'appel d'Offres National Ouvert n°03/AONO/CIPM/FR/2024 pour la fourniture des matériels informatiques au Fonds routier (en procédure d'urgence).*

### L'Administrateur du Fonds Routier communique :

Le soumissionnaire ci-dessous est désigné attributaire de la lettre-commande n° 03/LC/FR/CIPM/2024 du dossier d'appel d'Offres National Ouvert n°03/AONO/CIPM/FR/2024 pour la fourniture des matériels informatiques au Fonds routier (en procédure d'urgence).

Soumissionnaires	Note technique (sur 60)	Budget prévisionnel	Montant TTC	Rang	Observations
DYNAFCO CAMEROON	60 « oui »	25 000 000	21 465 000	1 <sup>er</sup>	Offre moins disante

Ce soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Fonds Routier pour l'établissement des lettres commandes y relatives.

Les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

Soumissionnaire	Note technique (sur 60)	Montant TTC proposé (FCFA)	Rang	Observation
EVARA SOLUTIONS	-	-	Eliminé	Absence de certificat d'origine et capacité des disques non spécifiée
ORIENT EXPRESS	-	-	Eliminé	Absence de certificat d'origine
FAYA COMPUTER TECHNOLOGIC	-	-	Eliminé	Absence de certificat d'origine
AFRILUX	-	-	Eliminé	Certificat d'origine produit ne portant pas sur le matériel requis et proposé

Il est notifié aux soumissionnaires non retenus qu'ils disposent d'un délai de quinze (15) jours pour retirer leurs offres. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour lesdits soumissionnaires.

